

LETTRE INFO

Le rendez-vous des expéditeurs exportateurs en fruits et légumes

N°4



Avril 2025

ACTUALITÉS



Emballage et ré emploi

Lors des débats publics de l'AG de l'ANEEFEL le 20 mars, une présentation sur les évolutions attendues en matière d'emballage, de recyclage et de réemploi a été réalisée par Nathalie Fussler, directrice environnement de la CGF et suscitée de nombreux échanges et réactions.

Pour rappel, l'adoption du **PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation)** depuis le **11 février 2025** comporte plusieurs échéances qui vont impacter les emballages, leur conception et le recyclage.

L'échéancier a été reprecisé lors du GT emballage et Logistique Interfel du **1^{er} avril 2025** :

- Au plus tard 24 mois après l'entrée en vigueur (**12 février 2027**) : Publication des lignes directrices de l'UE, rédigées en collaboration avec l'EFSA et les Etats membres, avec la liste des produits exemptés ;
- 36 mois après l'entrée en vigueur (**12 février 2028**) : les stickers des F&L doivent être compatibles avec les normes de compostage industriel et le cas échéant selon les Etats membres avec les normes de compostage domestique ;
- **1^{er} janvier 2030** : interdiction des emballages plastiques pour les F&L < 1,5 kg (sauf produits exemptés).

Un groupe de travail est mis en place dans le cadre de Freshfel et des questions techniques sont remontées à la Commission Européenne comme par exemple sur l'établissement de la liste, les définitions des matériaux.

D'autres points de vigilance sont identifiés dans ce règlement sur la recyclabilité des emballages ou le réemploi avec des objectifs à 2030 et 2040. Ainsi

- **12 août 2026** : suppression des substances préoccupantes (dont les PFAS) dans les emballages
- **1^{er} janvier 2030** : les emballages doivent être conçus en vue du recyclage
- **1^{er} janvier 2030** : un pourcentage minimal de matière recyclée plastique doit être incorporé dans un emballage ou une partie d'emballage
- **1^{er} janvier 2038** : les emballages recyclables de classe C seront interdits de mise sur le marché

La mise en place des filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) a également fait l'objet de nombreuses discussions lors de notre AG et depuis.





D'ores et déjà, dans le cadre de l'application de l'article 9 de la loi AGECE, le décret du **8 avril 2022**, impose une proportion minimale d'emballages réemployés ou réutilisés à mettre sur le marché annuellement pour les producteurs responsables de la mise sur le marché d'au moins 10 000 unités de produits emballés par an.

La déclaration se fait selon 2 canaux :

- Les emballages sont soumis à une REP (emballages ménagers) =>la partie de ces emballages est directement déclarée dans les déclarations aux éco-organismes ;
- Les emballages ne sont pas soumis à une REP =>il faut déclarer cette partie dans l'observatoire du réemploi : <https://filieres-rep.ademe.fr/observatoire-reemploi-reutilisation/presentation> .
- Particularité des volumes 2024, pour les emballages spécifiques restauration il faudra tenir compte du prorata de ce qui n'a pas été déclaré dans la REP Restauration, et le déclarer dans l'observatoire (soit les emballages mis sur le marché entre le 1er janvier 2024 et le 11 mars 2024).

Sur le volet informatif,

- « Un point sur » de la CGF vous a été diffusé le 24 avril pour vous aider dans les déclarations.
- L'ADEME a publié un [support mis à jour en 2024](#) pour aider les acteurs à la comptabilisation :
- Par ailleurs, le lien vers le [replay du webinaire du 24 janvier](#).
- [Ainsi que la présentation diffusée : Le lien vers le replay du 25 mars](#) :

Un troisième et dernier webinaire d'aide à la déclaration du réemploi des emballages professionnels à l'Observatoire est proposé le 13 mai de 14h à 15h. Réservez dès maintenant ce créneau [au lien suivant](#)

Sur le volet politique,

L'ANEEFEL s'est saisie de ce dossier pour dénoncer les difficultés de gestion, les surplus financiers et les incompréhensions de la mise en place des futures filières REP pour les emballages industriels et commerciaux prévues en 2026. **Une note de position sera partagée avec les familles de la mise en marché pour un envoi aux Pouvoirs Publics.**

Par ailleurs, la CGF, très investie sur ce dossier, va rencontrer la Ministre de la Transition Ecologique au mois de mai et va demander un moratoire compte-tenu de nombreux éléments qui ne conviennent pas dans la structure des filières.



Séminaire Commission Communication

Une très forte mobilisation des familles professionnelles pour ce séminaire triennal de la Commission Communication Interfel les **14 et 15 avril**, avec la participation de Camille ELEGOET-SAADA pour l'ANEEFEL, nouvelle représentante et bien-sûr Olivier LEMOUZY co-président de cette Commission. De riches et denses échanges ont permis de dresser le bilan et les atouts de la campagne actuelle et d'envisager les perspectives de la nouvelle communication. Confirmation du capital acquis par la campagne « jamais trop », maintien des cibles, confirmation de la communication informative d'APRIFEL. La demande d'une présence plus importante et plus performante sur les points de vente est ressortie.



Actualités Sociales

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la Branche s'est réunie le **8 avril**. Les partenaires sociaux ont validé la mise en place d'une action collective en faveur de l'accompagnement et le maintien dans l'emploi dans le cadre du fonds d'action sociale de la Branche avec l'AG2R.

Deux experts sont intervenus sur le sujet des classifications des 1^{ère} et 4^{ème} gamme. Les partenaires sociaux ont été invités à se réunir le **16 avril** lors d'une réunion exceptionnelle afin d'échanger sur les présentations des 2 Cabinets. Ils ont orienté leur choix sur le Cabinet JAMES GISBERT, ce Cabinet accompagnera notre Branche dans ses travaux de révision des classifications.

Un déplacement des partenaires sociaux est prévu les **4-5 juin** dans les Monts du Lyonnais avec la visite de l'entreprise CHAMBE AGRI-FRUIITS à Bessenay et l'organisation d'une CPPNI avec la présentation du rapport de Branche par XERFI Spécific. Cette année, vous avez été encore plus nombreux à participer à cette conquête et nous vous remercions. La forte participation des entreprises contribue à la qualité des informations contenues dans le rapport de Branche adressé aux entreprises répondantes.



Actualités Sociales – Convention de partenariat avec l'AG2R

Dans le cadre de notre convention de partenariat avec l'AG2R relative aux régimes de prévoyance et d'indemnité de départ à la retraite, les partenaires sociaux de la Branche de l'expédition exportation de F&L ont signé un avenant portant le taux de cotisation des entreprises à **0,20 % à compter du 1^{er} avril 2025**. Cette réévaluation du taux est nécessaire afin de pouvoir constituer les réserves pour continuer à rembourser les entreprises, soit 100 % du capital versé et 38 % des charges patronales.



MEDFEL 2025

Le MEDFEL 2025 a eu lieu au Parc des Expositions de Perpignan, réunissant les différents métiers de la filière autour de stands, de conférences et de présentations. Les prévisions de récolte abricot, prune et prévisions de plantations de melon ont été présentées.

Différentes tables rondes ont eu lieu : « la communication soutient-elle la consommation de fruits et légumes ? », « jungle des labels : obligation ou vraie valorisation ? », ou encore « filière bio : quel est l'impact des nouveaux concepts de distribution ? ». De nombreux adhérents étaient présents et ont participé aux discussions interprofessionnelles.



International

Après 25 années de négociations avec le Mexique, **un protocole Pomme a été signé par les deux parties**. La procédure sur Exp@don a été lancée le **10 avril** pour l'enregistrement des vergers et des variétés.

Protocole disponible à l'ANEEFEL – détails de mise en œuvre pour la prochaine saison à venir.
valerie.avril@aneefel.com

Une note a été réalisée par Interfel sur les annonces du Président Donald Trump concernant la hausse des droits de douane et les impacts sur les exportations de Fruits et Légumes, mais tout ceci reste au conditionnel.

En quelques mots :

Des impacts directs sur les exportations européennes d'agrumes, de kiwis, oignons et d'échalotes notamment Françaises.

Des impacts indirects sur des alourdissements de marché pour certains produits, une situation portuaire à nouveau désorganisée et peut-être des opportunités à saisir sur certaines destinations notamment en Inde ou en Asie du Sud- Est et, le dernier en date, le Mexique.

Note disponible à l'ANEEFEL. Valerie.avril@aneefel.com

Un point spécifique sera réalisé lors de la prochaine commission internationale le 14 mai.

A noter en cours dans le cadre d'Interfel un dossier d'ouverture de marché **pour la prune française au Vietnam**.



OUTILS ET INFORMATIONS



Accords interprofessionnels

À la suite du GT ad hoc pêche nectarine du **25 mars dernier**, il a été exprimé, par les participants de ce GT le souhait de ne pas maintenir l'accord pêche nectarine. Si néanmoins cet accord doit être maintenu, il faudrait proposer des critères de maturité (type Brix et/ou fermeté) car son maintien à l'identique induirait que celui-ci ne soit alors pas étendu. Une **consultation** de nos représentants est en cours. Le compte rendu de réunion ainsi que la présentation du GT sont disponibles.

Concernant les autres accords interprofessionnels en renouvellement, le GT Qualité a proposé que les dates d'entrée en vigueur des accords soient décalées pour être en cohérence avec la campagne des produits :

CONCOMBRE	Janvier
MELON	Janvier
PÊCHE NECTARINE	Avril
PRUNE	Juin
POMME (Calibrage)	Juillet
GRANNY	Juillet
ECHALOTE	Juillet
RAISIN	Août
NOIX FRAÎCHE	Septembre
KIWI	Octobre

Un point sur les accords interprofessionnels en vigueur sera fait lors de la lettre info de mai.

D'ores et déjà, vous pouvez nous faire remonter des difficultés d'application sur les accords interprofessionnels produit



Les Remarquables

Fidèle à son objectif de stimuler la consommation et forte du succès de la première édition, Interfel relance Les Remarquables : le trophée des initiatives déployées dans la filière qui donnent goût aux fruits et légumes frais ! Ce trophée met en avant les initiatives portées par des professionnels de la filière qui tendent à améliorer ou révolutionner la manière de consommer des fruits et légumes frais. Une édition 2025 à nouveau soutenue par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté



alimentaire, avec une remise des prix prévue au SITEVI, à Montpellier, du 25 au 27 novembre a pour objectif de mettre en lumière les réalisations innovantes déployées par les professionnels de la filière

Pour participer au concours « Les Remarquables », rendez-vous sur le site d'Interfel : [CLIQUEZ ICI](#)

Clôture des candidatures **31 août 2025**.



1^o webinar sur l'achat d'électricité organisé par CGF

Dans le cadre du cycle de webinaires de portée opérationnelle que la CGF a lancé en début d'année, nous vous informons que celui du **jeudi 3 juillet** 9h00 sera consacré à l'achat d'électricité.

Pour vous inscrire :

CGF
Confédération des
Grossistes de France

WEBINAIRE

La CGF organise un webinar pratique et opérationnel :

Le jeudi 3 juillet 2025
de 9h00 à 10h00

Comment bien acheter son électricité ?

Objectif du webinar :

- Décrypter le fonctionnement du marché de l'électricité et les facteurs qui l'influencent,
- identifier et utiliser les leviers d'optimisation de l'achat de l'électricité,
- gérer les risques,
- identifier les enjeux et mesurer les impacts de certaines clauses contractuelles

Présenté par : Jérémy Rivera,
responsable Grands comptes du cabinet SIRENERGIES



La stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

La loi « Climat & Résilience » du 24 août 2021 mentionne dans son article 265 que « **La stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat** détermine les orientations de la politique de l'alimentation durable, moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire ainsi que les orientations



de la politique de la nutrition, en s'appuyant sur le [programme national pour l'alimentation](#) et sur le [programme national relatif à la nutrition et à la santé](#) ».

Après des mois de réflexions et de discussions préalables au niveau interministériel en lien avec différentes parties prenantes dont le CNA, cette Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) a été mise en consultation publique jusqu'au 4 mai inclus.

[Mise en consultation de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)



Autres Documents disponibles

[Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL](#) modifiant les règlements (UE) n° 1308/2013, (UE) 2021/2115 et (UE) 2021/2116 en ce qui concerne le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

L'ANEEFEL est partenaire de la [journée nationale Artichaut](#) « une filière en mutation entre défis et opportunités » organisée par le CTIFL le 20 mai à Saint Pol de Léon. Pour vous inscrire, c'est [ici](#)



A venir

Mai

5 mai : Conseil d'Administration ANEEFEL

6 mai : AG Plaisir et Confiance

14 mai : Commission internationale Interfel

19 mai : Rencontre Metteurs en marché/IFCO

20 mai : Conseil d'Administration Interfel

20 mai : Journée nationale Artichaut CTIFL Saint Pol de Léon

22 mai : Groupe de travail attractivité des métiers, Interfel

27 mai : Conseil spécialisé Fruits et Légumes FranceAgriMer

27 mai : Lancement des campagnes d'été, Interfel

28 mai : Comité de pilotage Observatoire des Métiers Commerce agricole